

VEILLE MEDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG-KONG ET TAIWAN

Février 2021 – N° 60



SOMMAIRE

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS..... 3

- Chine : le taux d'utilisation des engrais et des pesticides pour les trois principales cultures vivrières en Chine dépasse 40% 3
- Chine : élargissement des catégories de denrées alimentaires couvertes par la plateforme de la traçabilité "Beijing Cold Chain" 3
- Chine : La ville de Canton met en place un système centralisé de supervision pour les produits surgelés importés..... 4

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE ... 5

- Chine : WSET suspend ses opérations en Chine 5

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS..... 6

- Chine : Wines of Portugal présente son plan d'action sur le marché chinois pour l'année 2021 6

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL 7

- Chine : le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales fait la promotion de différents modèles de mécanisation du secteur de l'élevage..... 7
- Chine : Comparaison des données sur les importations de vin et la production nationale en 2020 7
- Chine : nouvelle réglementation douanière relative aux déclarations de vins importés..... 8
- Chine : les autorités chinoises fixent la réduction du taux de perte dans le processus de transformation des produits agroalimentaires à 5% d'ici 2025 8
- Chine : secteur de la restauration en Chine : un résultat 2020 en baisse malgré les sources alternatives de revenus mises en place..... 9
- Hong-Kong : hausse de la consommation d'alcool chez une partie de la population 9
- Taiwan : amendement sur la norme d'utilisation des additifs alimentaires publié par les autorités sanitaires taïwanaises 10

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION... 11

- Acronymes 11
- Sources d'information..... 11

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

CHINE : LE TAUX D'UTILISATION DES ENGRAIS ET DES PESTICIDES POUR LES TROIS PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES EN CHINE DEPASSE 40%

Le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales devrait renforcer les mesures visant à augmenter le taux d'utilisation des engrais et des pesticides d'ici 2025.

Cinq ans après la mise en place du plan de réduction d'utilisation* d'engrais et de pesticides, les objectifs ont été atteints. En effet, selon les scientifiques, le taux d'utilisation des engrais chimiques pour les trois principales cultures vivrières du pays (le riz, le blé et le maïs) en 2020 est de 40,2%, soit seulement 5 points de plus qu'en 2015 et le taux d'utilisation des pesticides est de 40,6%, soit une augmentation de 4 points.

En 2020, la superficie, où des engrais organiques étaient utilisés, dépassait 550 millions de mu (37 millions d'hectares), soit une augmentation d'environ 50% par rapport à 2015. Selon le Ministère de l'agriculture et des affaires rurales, pour la période du "treizième plan quinquennal", l'utilisation des engrais et des pesticides dans les différentes zones rurales devrait être de plus en plus optimale.

Le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales devrait renforcer les mesures visant à augmenter le taux d'utilisation des engrais et des pesticides d'ici 2025.

*taux d'utilisation : taux d'absorption des engrais et des pesticides par les cultures

Thématique : engrais – pesticides – organique - cultures vivrières

Date : le 18 janvier 2021

Source : http://www.ce.cn/cyssc/sp/info/202101/18/t20210118_36232457.shtml

CHINE : ELARGISSEMENT DES CATEGORIES DE DENREES ALIMENTAIRES COUVERTES PAR LA PLATEFORME DE LA TRAÇABILITE "BEIJING COLD CHAIN"

Toutes les denrées alimentaires importées, nécessitant une température de stockage au-dessous ou égale à 0°C, seront soumises au contrôle du système "Beijing Cold Chain".

Afin de renforcer le contrôle des denrées alimentaires importées en chaîne du froid, le Bureau de la Régulation du Marché et le Bureau du Commerce de la Municipalité de Pékin, ont décidé d'élargir les catégories des denrées alimentaires suivies par la plateforme de traçabilité des denrées alimentaires en chaîne du froid de Pékin ("Beijing Cold Chain").

À partir du 12 février 2021, toutes les denrées alimentaires importées, avec une température de stockage inférieure ou égale à 0°C, devront être ajoutées au système de la plateforme "Beijing Cold Chain", cette réglementation comprend notamment les produits céréaliers congelés, les produits laitiers congelés, les légumes et les fruits congelés, les boissons non alcoolisées congelées etc. ;

Toutes les entreprises de transformation d'aliments importés de la chaîne du froid, doivent s'assurer que les produits alimentaires importés en chaîne du froid soient traçables ;

Les entreprises concernées doivent s'assurer que les données de traçabilité soumises soient exactes afin que les consommateurs puissent facilement consulter les informations de traçabilité des produits ;

Plusieurs moyens d'accès à la plateforme "Beijing Cold Chain" sont possibles : via le site internet officiel (<https://sp.scjgj.beijing.gov.cn/cctp/login>), ou via le mini-programme 'Beijing Cold Chain' sur wechat ou sur Alipay etc.

Thématique : denrées alimentaires importées – traçabilité – plateforme – cold chain

Date : le 29 janvier 2021

Source : http://scjgj.beijing.gov.cn/zwx/gs/202101/t20210129_2246843.html

CHINE : LA VILLE DE CANTON MET EN PLACE UN SYSTEME CENTRALISE DE SUPERVISION POUR LES PRODUITS SURGELES IMPORTEES

Dans le cadre de la prévention contre la Covid-19 dans la ville de Canton, 28 entrepôts de supervision centralisée des produits surgelés importés ont été mis en service ce 27 janvier 2020.

Les produits surgelés importés à Canton seront centralisés, analysés scientifiquement et tracés avec précision dès l'entrée sur le territoire jusqu'au client final, conformément aux dernières procédures réglementaires en matière de sécurité alimentaire.

Tout d'abord, le passage au sein de l'un de ces 28 entrepôts de supervision centralisée fait désormais office de porte d'entrée unique pour les produits congelés importés et commercialisés à Canton. Le propriétaire des marchandises doit effectuer un enregistrement au préalable précisant l'identité de la société, la déclaration en douane, les informations logistiques (mode de transport, personnel, etc.). Tout produit congelé importé non enregistré au préalable ne pourra être stocké dans ces entrepôts centralisés et ne pourra être distribué sur le territoire.

Ensuite, une fois en entrepôt de supervision centralisée, chaque article suit une procédure standardisée d'échantillonnage, de désinfection, de test PCR et analyse, de stockage sécurisé puis d'une remise d'un bon de sortie. Les entrepôts de supervision centralisée s'organisent en trois zones de stockage indépendantes : une zone saine, une zone semi-contaminée et une zone contaminée. En cas de test PCR positif, le lot correspondant est stocké dans la zone contaminée et sera détruit conformément aux réglementations en vigueur.

A la suite de cette procédure et sous condition de test PCR négatif, un bon de sortie de ces entrepôts est délivré sous forme de code QR (les « cinq certifications », 五证) ouvrant l'accès au marché de la ville de Canton. Ce code QR sera demandé et vérifié par chaque intermédiaire dans la chaîne de commercialisation des produits congelés importés.

Thématiques : Produits congelés – Importations – Chaîne du froid – Sécurité sanitaire – Canton – Chine du sud

Date : le 27 janvier 2021

Source : http://www.ce.cn/cyssc/sp/info/202101/27/t20210127_36262585.shtml

ACTIONS DE COOPÉRATION DES CONCURRENTS DE LA FRANCE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

CHINE : WSET SUSPEND SES OPERATIONS EN CHINE

WSET prend actuellement des mesures urgentes pour trouver une solution qui lui permettra de reprendre ses activités en Chine dès que possible.

Le Wine and Spirit Education Trust (WSET), le plus grand organisme mondial de formation en vins et spiritueux a suspendu ses activités en Chine pour une durée indéterminée en raison du non-respect des lois sur l'éducation du pays et sur la gestion des organisations non-gouvernementales (ONG). Dans un courriel envoyé aux entreprises certifiées formatrices basées en Chine, Ian Harris, directeur général du WSET a déclaré « être actuellement en train de résoudre certains problèmes administratifs concernant nos activités en Chine ». En parallèle, le PDG a vivement conseillé aux sociétés tierces d'interrompre toute activité relative à l'enseignement des programmes certifiés WSET, impliquant une suspension des cours et examens associés. La Chine a longtemps été perçue comme l'un des marchés les plus dynamiques en termes de formations WSET. Malgré un glissement en bas de podium derrière les Etats-Unis et le Royaume-Uni en raison de l'épisode épidémique, la Chine continentale a rassemblé plus de 18 000 élèves au cours de l'année universitaire 2019-2020, soit une hausse de 20% en comparaison avec la période 2018-2019, et s'est appuyée sur plus de 170 entreprises approuvées WSET. Il est également supposé que la suspension pourrait être liée à la nouvelle loi chinoise sur la gestion des ONG étrangères entrée en vigueur en janvier 2017. Le WSET, enregistré sous le statut de ONG et opérant en tant que telle en Chine, est maintenant soumis à une inspection conduite par les autorités chinoises, comme l'ont pu l'être également de nombreuses autres ONG étrangères.

Thématiques : WSET - vins et spiritueux - ONG

Date : le 30 janvier 2021

Source: <https://i.ifeng.com/c/83RoOU2fgpS>

STRATÉGIE D'ENTREPRISES DE GROUPES LOCAUX OU ÉTRANGERS

CHINE : WINES OF PORTUGAL PRESENTE SON PLAN D'ACTION SUR LE MARCHE CHINOIS POUR L'ANNEE 2021

L'association encourage la filière viticole locale et les consommateurs à « dissiper le brouillard de la crise de la Covid-19 et à accueillir chaleureusement cette nouvelle belle année »

Wines of Portugal a récemment annoncé son programme annuel sur le territoire chinois pour l'année 2021, articulé autour d'une série d'activités promotionnelles.

Ses activités de promotion en 2021 comprendront :

- Quatre formations en ligne et deux formations hors ligne. Des conférenciers portugais et chinois de renom présenteront les principales appellations viticoles, cépages et techniques de vinification afin de sensibiliser les professionnels et consommateurs à la culture vitivinicole du Portugal. Le premier séminaire en ligne sera orchestré en mars par Denis Lin, un formateur réputé chinois ;
- Une exhibition itinérante prenant place fin juin. Selon l'évolution de la situation sanitaire, l'interprofession a prévu d'organiser son roadshow au sein de plusieurs villes estimées « dynamiques », permettant aux initiés du métier de déguster des centaines de vins portugais sous les conseils des négociants. Des masterclass seront également proposées en parallèle ;
- L'appui sur une variété de solutions digitales et de plateformes numériques afin de développer son programme promotionnel annuel. Cette initiative inclut l'utilisation de WeChat et de ses mini-programmes mais également d'un site internet chinois dont le lancement est prévu pour le premier trimestre 2021. Son but sera d'informer les consommateurs chinois des dernières tendances et nouvelles relatives aux vins portugais.

Thématiques : Wines of Portugal - vin portugais – formation – Roadshow - opérations promotionnelles

Date : le 25 janvier 2021

Source : <https://www.winesinfo.com/html/2021/1/1-84194.html>

ÉVOLUTIONS / TENDANCES DU MARCHÉ AGROALIMENTAIRE LOCAL

CHINE : LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES AFFAIRES RURALES FAIT LA PROMOTION DE DIFFÉRENTS MODÈLES DE MÉCANISATION DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

Dans le but de promouvoir et d'encourager les pratiques de la mécanisation dans le secteur de l'élevage, le ministère de l'agriculture et des affaires rurales fait la promotion des dernières expériences ayant rencontré du succès en s'appuyant sur les avantages de la mécanisation.

Selon le rapport, la mécanisation du secteur de l'élevage apporte une meilleure qualité de vie aux bétails et aux volailles ; que ce soient les porcs, les poulets, les poules pondeuses, les vaches laitières et d'autres types d'élevage à grande échelle. La mécanisation apporte des solutions en matière de récolte et de transformation du fourrage, de désinfection et de gestion d'épidémie ; elle permet également de faire des économies grâce à la mise en place d'une alimentation de précision, un contrôle de l'environnement et une collecte mécanique des déjections animales.

Ces pratiques efficaces permettent de combler les lacunes du secteur de l'élevage, d'améliorer la qualité des produits et d'assurer un approvisionnement en viande, œufs, lait et produits agricoles, de manière pérenne.

Thématique : élevage – bétail et volaille

Date : le 22 janvier 2021

Source : http://www.moa.gov.cn/xw/zwdt/202101/t20210122_6360387.htm

CHINE : COMPARAISON DES DONNÉES SUR LES IMPORTATIONS DE VIN ET LA PRODUCTION NATIONALE EN 2020

Les importations ont chuté de près de 30% et la production nationale de vin persiste sur sa tendance baissière pour la 5ème année consécutive.

En ce début d'année 2021, l'Administration générale des douanes a publié des statistiques relatives à la valeur des principales importations et exportations de janvier à décembre 2020. Parmi les données notables, il en ressort que le volume cumulé des importations de vin de janvier à décembre a diminué et atteint une quantité de 4,71 millions d'hectolitres, soit une baisse de 28,8% d'une année sur l'autre. Les importations en valeur sont, quant à elles, estimées à 2,83 milliards d'USD, soit une chute de 19,9% par rapport à la même période de 2019. En parallèle, la production nationale de vin s'inscrit également dans une tendance baissière depuis 2015. Selon les données publiées par le China Commercial Industry Research Institute concernant l'année 2020, la production nationale de vin a chuté, enregistrant un volume de 4,13 millions d'hectolitres soit une différence de 580 000 hectolitres comparé aux importations

chinoises volumiques. Toutefois, l'écart entre ces deux indicateurs a été sensiblement réduit en comparaison avec les périodes annuelles de 2018 et 2019, dont les différences respectives sont de 1,007 et 2,116 millions d'hectolitres. La Chine est le plus grand consommateur de vin en Asie et occupe la 5ème place au niveau mondial. Cependant cette envergure du marché est à nuancer avec sa consommation per capita demeurant faible et en retrait par rapport à la moyenne mondiale.

Thématiques : importations chinoises de vin - production nationale de vin - Covid-19

Date : le 27 janvier 2021

Source : <https://xueqiu.com/2327509811/170032195>

CHINE : NOUVELLE REGLEMENTATION DOUANIERE RELATIVE AUX DECLARATIONS DE VINS IMPORTES

Le 31 décembre 2020, l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine a publié le "Catalogue des déclarations douanières sur les produits d'importation et d'exportation de la République populaire de Chine" pour l'année 2021.

Au sein de ce document révisé, le chapitre 22 des « Boissons, vins et vinaigres » inclut des éléments édités et ajustés, impliquant des modifications dans le processus de déclaration d'un nombre de boissons alcoolisées.

Pour rappel, seules deux catégories d'importation de vins étaient explicitement listées jusqu'à présent, comprenant les importations en bouteilles et en vrac.

Désormais, le remplissage des formalités d'importation inclura de nouvelles dénominations dont l'objectif est de permettre notamment une meilleure distinction entre les marques et les OEM, en donnant davantage de transparence aux processus d'étiquetage et d'assemblage des vins entrants. Le catalogue de 2021 différenciera notamment les vins en vrac embouteillés en dehors et au sein d'une zone franche chinoise, une distinction s'appliquant aux vins étiquetés en intra ou extra-muros du territoire chinois.

Ces quatre nouvelles dénominations seront par ailleurs possiblement sujettes à apposition sur la contre-étiquette.

Outre le vin, l'actualisation de ces dénominations est également prévue s'appliquer aux vins mutés, brandys, whiskys et liqueurs.

Thématiques : réglementation douanière - vin en vrac - vin en bouteille - OEM

Date : le 20 janvier 2021

Source : <https://www.winesinfo.com/html/2021/1/1-84172.html>

CHINE : LES AUTORITES CHINOISES FIXENT LA REDUCTION DU TAUX DE PERTE DANS LE PROCESSUS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGROALIMENTAIRE A 5% D'ICI 2025

Pour réduire les pertes et améliorer l'efficacité de la chaîne logistique, l'objectif de réduction du taux de déchets alimentaires dans l'industrie est fixé à 5% en 2025 puis 3% en 2035.

Dans son « Guide pour la réduction des pertes et l'amélioration de l'efficacité dans le processus de transformation des produits agroalimentaires en Chine », le Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales fixe un objectif de réduction du taux de perte dans le processus de transformation des produits alimentaires en Chine à 5% d'ici 2025, puis à 3% en 2035. Le Ministère encourage également les innovations et la promotion du développement de l'industrie verte par les autorités locales. Un soutien est prévu pour les coopératives agricoles, fermes familiales et TPE/PME souhaitant compléter ou renouveler leurs équipements de séchage, stockage et transformation des produits alimentaires et agricoles, notamment pour les céréales (blé, riz, maïs, soja) afin d'augmenter la valeur ajoutée des produits agroalimentaires issus de ces processus de production.

Une campagne de lutte contre les pertes (industrie) et le gaspillage (consommation) alimentaires a été officiellement lancée à l'appel du Président Xi Jinping en août 2020. Toujours plus dépendante des importations agricoles et agroalimentaires, la Chine entreprend de réduire les pertes encore massives dans le processus de transformation des produits, particulièrement élevées, en phases « post-récolte » et « stockage ». Ainsi, cet enjeu s'inscrit dans une approche plus globale de sécurité alimentaire, le volet consommation étant également traité par des politiques publiques visant à réduire le gaspillage des denrées après achat.

Thématique : IAA – pertes alimentaires – gaspillage alimentaire – transformation alimentaire

Date : le 04 janvier 2021

Sources : <https://www.chinadaily.com.cn/a/202008/12/WS5f33269ca31083481725fafa.html>

CHINE : SECTEUR DE LA RESTAURATION EN CHINE : UN RESULTAT 2020 EN BAISSSE MALGRE LES SOURCES ALTERNATIVES DE REVENUS MISES EN PLACE

Sur l'année 2020, le chiffre d'affaires annuel du secteur de la restauration en Chine s'est élevé à 3 952,7 milliards de CNY, en baisse de 16,6% par rapport à 2019.

La pandémie met fin à une dynamique vertueuse pour le secteur dont les recettes ont augmenté de 44,6% entre 2015 et 2019 à 4 670 milliards de CNY, soit une croissance annuelle moyenne de 10%.

Selon la China Hotel Association (中国饭店协会), la restauration est l'un des secteurs les plus touchés par cette crise, plus de 70% des établissements ayant connu une chute de revenus de 90% entre février et mars 2020. Les 2ème et 3ème trimestres 2020 ont connu un retour progressif, respectivement à hauteur de 60% et 97% des revenus par rapport à l'année précédente. En 2020, seuls 11% des restaurants présentent un revenu stable tandis que 78% connaissent une perte de revenus par rapport à 2019. De plus, 30% des enseignes ont observé une diminution de 10 à 50% du nombre de points de ventes et la main-d'œuvre a été réduite dans 63% des entreprises du secteur. En parallèle, 68% des établissements ont subi une augmentation du prix des matières premières.

Ces différents paramètres ont généré des problématiques sérieuses pour nombre d'acteurs et révélé les fragilités de ce marché très fragmenté, notamment la difficulté pour de petites et moyennes structures de maintenir une marge bénéficiaire face aux coûts élevés et démultipliés (matières premières, loyer, main-d'œuvre, énergie, plateformes de livraison). Les professionnels pointent ainsi l'absence de dispositifs de mutualisation des risques, de fonds de garantie, d'avances de trésorerie ou autres formes d'aides qui auraient permis de prévenir les faillites et fermetures d'établissements. Néanmoins la capacité du secteur à innover et trouver des sources alternatives de revenus comme le déploiement de la livraison à domicile sans contact, la mise en vente de produits traiteur, la création de groupes d'achat communautaires, etc., a été saluée par l'Association.

Thématiques : Restauration – CHR – covid-19 – China Hotel Association

Date : le 18 janvier 2021

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/202101/18/t20210118_36234832.shtml

HONG-KONG : HAUSSE DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL CHEZ UNE PARTIE DE LA POPULATION

Alors que la tendance de consommation d'alcool a diminué dans son ensemble, une augmentation observée chez une minorité de hongkongais pour faire face à la solitude et l'ennui alarme certains experts.

Selon une étude menée par l'université de Hong Kong en avril 2020, sur 1 501 personnes interrogées, 36,8% déclarent avoir réduit leur consommation d'alcool depuis le début de la pandémie.

Cependant, la recherche a également révélé que 5,5% des consommateurs d'alcool ont signalé une augmentation de leur habitude de consommation.

The Hong Kong Alliance for Advocacy Against Alcohol, une association qui veille à sensibiliser sur les effets de l'alcool, a exprimé son inquiétude concernant de fausses informations véhiculées par les médias et réseaux sociaux. En effet, 19% des personnes interrogées ont déclaré avoir lu sur internet que l'alcool renforcerait les défenses immunitaires et empêcherait la propagation de la Covid-19. Cette désinformation entraînerait une consommation plus importante chez les jeunes adultes.

Les experts en santé publique ont donc appelé le gouvernement à prendre des mesures afin de réduire les comportements à risque chez les jeunes : limiter les publicités promouvant l'alcool, restreindre l'accès aux boissons alcoolisées et organiser des campagnes de prévention des risques de l'alcool sur la santé.

Thématique : alcool – tendance de consommation – prévention – Hong Kong – boissons alcoolisées

Date : le 01 février 2021

Source : <https://www.scmp.com/news/hong-kong/health-environment/article/3119957/despite-hong-kongs-bar-closures-some-drinking>

TAIWAN : AMENDEMENT SUR LA NORME D'UTILISATION DES ADDITIFS ALIMENTAIRES PUBLIE PAR LES AUTORITES SANITAIRES TAÏWANAISES

La Taïwan Food & Drug Administration (TFDA) a ajouté l'extrait de romarin en tant qu'élément antioxydant dans la liste des additifs autorisés ainsi que la chlorophylline de sodium et de cuivre en tant que colorant dans les produits de confiserie.

Le 25 janvier 2021, la TFDA a annoncé un amendement aux « Normes de spécification, de champ d'utilisation, d'application et de limitation des additifs alimentaires » (Standards for Specification, Scope, Application and Limitation of Food Additives) portant sur les « extraits de romarin » dans la liste des antioxydants alimentaires approuvés, et sur l'autorisation de l'utilisation du colorant alimentaire de la chlorophylline de sodium et de cuivre (sodium copper chlorophyllin) dans les produits de confiserie.

La TFDA a autorisé l'extrait de romarin en tant qu'antioxydant en se référant aux réglementations de l'Union Européenne ainsi qu'aux normes établies par le Comité mixte FAO-OMS d'experts des additifs alimentaires. Selon la TFDA, comme les autres antioxydants généraux, l'extrait de romarin peut être utilisé dans la gomme à mâcher, les ovoproduits transformés, les noix transformées, les produits de boulangerie, les assaisonnements, l'huile de cuisson, etc. Cependant, il ne doit pas être utilisé dans les gélules, les comprimés et les compléments alimentaires liquides pour les enfants de moins de trois ans.

Par ailleurs, par référence aux normes établies par le Comité des normes alimentaires de l'ONU (Codex), l'Union Européenne, le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, la TFDA inclut les confiseries dans la liste des produits pour lesquels la chlorophylline de sodium et de cuivre est autorisée à être ajoutée dans une limite de 0,02 g / kg ou moins sur la base de Cu. Les autres produits autorisés dans lesquels la chlorophylline de sodium et de cuivre pouvait être utilisée à l'origine sont : les varechs séchés, les produits à base des légumes et fruits, les produits de boulangerie, les confitures et les gelées, le lait aromatisé, les soupes et les boissons aromatisées sans alcool, etc.

L'agence de la TFDA surveille régulièrement la teneur en additifs alimentaires dans les aliments sur le marché. Une amende de 30 000 à 3 millions TWD, soit 894 à 89 400 EUR, sera infligée si la réglementation sur les additifs alimentaires n'est pas respectée.

Thématiques : réglementation – additifs alimentaires – TFDA – Taïwan

Date : le 25 janvier 2021

Source : <https://www.foodnext.net/news/newsnow/paper/5098554122>

GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET SOURCES D'INFORMATION

ACRONYMES

COVID	Corona Virus Disease
CHR	China Hotel Association
CNY	Chinese Yuan
EUR	Euros
FAO	L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation
OEM	Original Equipment Manufacturer

OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non-gouvernementales
PCR	Polymerase chain reaction
USD	US dollars
TFDA	Taiwan Food & Drug Administration
TWD	Taiwan Dollar
WSET	Wine and Spirit Education Trust

SOURCES D'INFORMATION

WWW.FOODNEXT.NET

Créée en 2015, Food Next est une plateforme en ligne de média spécialisée dans l'actualité de l'industrie agroalimentaire, et dont le but est de transmettre des informations précises et pédagogiques concernant les dernières informations réglementaires et actualités du marché agroalimentaire pour les consommateurs finaux ainsi que les professionnels. Cette revue en ligne organise régulièrement en parallèle des colloques et conférences avec des influenceurs pour parler de l'origine des ingrédients, des dernières tendances du marché agroalimentaire et gastronomique.

WWW.CHINADAILY.COM.CN

Site internet du journal « China Daily », créé en 1995. Le site est devenu aujourd'hui un site internet général de multimédia au niveau national, et est le plus important site en version anglaise, disposant une trentaine de sub-sites avec plus de 300 channels.

WWW.JIEMIAN.COM

Site internet lancé par "Shanghai United Media Group" avec 11 collaborateurs dans les secteurs d'internet, de la finance, de la communication etc., spécialisé en fourniture d'informations pour la classe moyenne chinoise.

WWW.CE.CN

China economic net, site internet spécialisé sur l'économie, parrainé par le journal « Economic Daily ». Le quotidien se consacre à fournir des informations sur l'économie chinoise.

WWW.IFENG.COM

Site internet créé par Phoenix New Media Limited, dont le principal actionnaire est Phoenix Satellite Television.

WWW.MOA.GOV.CN

Site officielle du Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales chinois

WWW.LINKSHOP.COM.CN

Site Internet de l'information sur les supermarchés, les grands magasins, les centres commerciaux, l'immobilier commercial, les dépanneurs et d'autres formats de vente au détail, les données de l'industrie, les avis d'opinion et les informations de gestion.

WWW.LOOKVIN.COM

Un média spécialisé dans le vin et dédié à partager et à diffuser les connaissances les plus récentes sur le vin et l'expérience de la vie du vin dans un esprit de simplicité, de divertissement et d'interaction.

WWW.WINESINFO.COM

Site internet créé par la société Bon-wine Culture Consulting Co., Ltd., société de consulting spécialisée en communication autour de la culture du vin

WWW.SCMP.COM

South China Morning Post (SCMP), est un important journal de langue anglaise basé à Hong Kong et appartenant au groupe Alibaba.

WWW.XUEQIU.COM

La communauté d'investisseurs lancée par Beijing Xueqiu Information Technology Co., Ltd. Xueqiu s'est engagé à fournir aux investisseurs chinois des requêtes de données, des informations, des échanges interactifs et des services de trading inter-marchés (Shanghai, Shenzhen, Hong Kong, États-Unis), multi-variétés (actions, fonds, obligations, etc.)

VEILLE MÉDIATIQUE AGROALIMENTAIRE SUR LA CHINE, HONG KONG ET TAIWAN

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

REDACTEURS

Ying LI – Chargée d'affaires export Agrotech bureau de Pékin
Yuchen ZHOU - Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Bixi LI – Chargée de développement Agrotech bureau de Pékin
Paul GEOFFROY – Chargé de développement Agrotech bureau de Pékin
Yvane ABIVEN- Chargée de développement Agrotech bureau de Canton
Nicolas FURIO- Chargée de développement Agrotech bureau de Shanghai
Yanxia DENG - Chargée de développement Agrotech bureau de Canton
Jenny MAHIKIAN – Chargée de développement Agrotech bureau de Hongkong
Min CHAO – Chargée de développement Agrotech bureau de Taiwan
Anne GUINAUDEAU – Chargée d'affaires export bureau de Taiwan
David ROLLAND – Chef de pôle Agrotech Chine
Marianna SIVALIANT - Responsable d'études réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact FranceAgriMer : Véronique LOOTEN – Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

Toute reproduction, représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par l'article L.335-2 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité / Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.